

Secrétariat Général – 38 rue Foch –
57130 - ARS SUR MOSELLE

Tél 03 87 61 61 50 - Fax 03 87 61 61 54
Mél : union-fo-moselle.ddaf57@agriculture.gouv.fr
<http://www.sntmafo.com/>



CAP TECHNICIENS SUPERIEURS PROMOTIONS 15 DECEMBRE 2009 RESULTATS COMPLEMENTAIRES

Réponses de l'administration à la Déclaration Liminaire Force Ouvrière

1. RGPP et création des DDI

Il est normal que les agents aient des inquiétudes, c'est pour cette raison que Michel BARNIER, le précédent ministre de l'agriculture avait créé le RAPS (réseau d'appui aux personnels et aux structures), il y a aujourd'hui plus de moyens humains en IGAPS que précédemment avec les IGIR/IGVIR.

L'abandon de l'IAT est une décision politique, la diminution de l'action de l'Etat dans ce domaine était enclenchée depuis plusieurs années. Le MAAP cherche maintenant des solutions de reconversion et est globalement déçu par les nouveaux métiers issus du Grenelle car les postes sont peu nombreux. Là encore, le RAPS apporte un conseil personnalisé aux agents en situation de réorientation professionnelle. Les pistes sont plutôt orientées vers les missions de type agriculture durable et de l'alimentation (nutrition et lutte contre l'obésité).

Le ministère essaye de trouver des moyens pour accompagner les agents et met en place des parcours de formation.

Le reclassement des agents des haras nationaux dans les abattoirs entre aussi dans cette logique.

2. Évolution des métiers et INFOMA

Le MAAP n'avait pas assez anticipé la fin de l'IAT, ce qui fait que peu de postes existent pour les TGR et les TF en sortie d'INFOMA. C'est conjoncturel pour les forestiers et il sera encore possible d'en recruter dans l'avenir. Par contre, le recrutement des TGR stoppé en 2009 ne devrait pas reprendre.

Pour la promotion actuelle de TGR, malgré le manque de besoin, il est confirmé qu'ils seront titularisés mais ils iront donc sur d'autres postes (SEA, informatique...), tout comme les forestiers, leurs stages de fin de formation porteront sur ces missions.

Ils seront néanmoins titularisés dans leurs spécialités respectives et pourront obtenir rapidement une mobilité fonctionnelle qui répondra mieux à leur formation initiale et à leurs attentes.

Actuellement, il n'existe pas de quota par corps, la dotation (DO) en effectif est globale.

Des recrutements par spécialité auront encore lieu en 2010, mais pas de TGR car mettre plus de moyens sur les missions MEEDDM (police de l'eau...) revient à pénaliser un autre secteur.

3. Réforme de la catégorie B

Une réunion avec les syndicats a eu lieu le 14 décembre 2009.

Trois groupes de corps vont être réformés. Les techniciens et les contrôleurs sanitaires vont fusionner et former un de ces groupes (B technique).

Un groupe de travail planche sur les modalités de cette réforme. L'objectif est une mise en place vers juin 2010 et le budget est prévu pour cette année.

Beaucoup de questions restent ouvertes mais la suppression complète des spécialités n'est pas envisagée, notamment au regard des spécificités des missions des TSV. Par contre une réflexion est possible sur les spécialités (passage à 3 par exemple).

Les enjeux de cette réforme sont très importants pour les techniciens et pour le ministère qui ne pourrait pas fonctionner sans eux.

4. Primes et PRECIPUT

L'administration assume totalement la mise en place de cette modulation, car c'est un outil important de management qui permet d'augmenter les primes pour obtenir une modulation moyenne positive. Le processus sera reconduit en 2010. C'est une composante de l'enveloppe « retour aux agents ». Les CTP locaux doivent être informés des critères de modulation.

Il n'y a pas d'objectif à court terme de réforme des régimes indemnitaires des techniciens, contrairement aux administratifs.

Par contre, si une réforme est mise en place, ce sera obligatoirement par la création d'une PFR (prime de fonction et de résultats) et par une refonte des décrets relatifs aux primes actuelles.

5. Réforme de la catégorie A

La discussion pour une fusion des ingénieurs (IAE et ITPE) du MAP et du MEEDDM est lancée. Pour les techniciens, ce n'est pas encore envisagé compte tenu de la différence qui existe entre les TSV et les techniciens de l'équipement, ce sont des métiers complètement différents.

Concernant l'examen professionnel d'IAE, les règles d'attribution des postes pour les IAE issus de l'examen professionnel vont être modifiées et assouplies. En effet, les agents vont recevoir une liste de poste dès le mois de janvier 2010, ils devront faire un choix dans cette liste qui sera supérieure au nombre de lauréats (1,5 postes par candidat admis) selon leurs disponibilités. Les promus pourront prendre leurs postes au cours du premier semestre 2010.

PARIS, le 15/12/2009

DEPART EN DETACHEMENT

SPECIALITE : « TECHNIQUES AGRICOLES »

Nom Prénom Grade Affectation	Administration d'accueil	Observation
DEBOR Régine Technicien DDEA du Cantal - SEA	Conseil Général du Cantal Chargé de mission aménagement foncier Chargé de mission prévention des déchets	Favorable

SPECIALITE : « GENIE RURAL »

Nom Prénom Grade Affectation	Administration d'accueil	Observation
GAERTNER Didier Technicien principal DDAF 57	Syndicat Intercommunal des Eaux de Wintersbourg – 57445 Reding	Favorable
MICHEL Dominique Technicien principal DDEA 89	Syndicat Intercommunal d'Electrification de Sens Nord 89107 Sens	Favorable
ALEXANDRE Fabrice Technicien DDEA 60	Association départementale pour les territoires de l'Oise – 60000 Beauvais	Favorable
Mairie de Grosseto-Prugna Corse du Sud	POZZO DI BORGIO Laurent Technicien DDEA Corse du Sud	Favorable

INTEGRATION SUITE A DETACHEMENT

Spécialité : TECHNIQUES AGRICOLES

Nom Prénom Grade Affectation	Administration d'origine	Observations
HANSE Hélène Technicien DRAAF Pays-de-la-Loire LNPV d'Angers	Conseil Général du Loir-et-Cher	Favorable

Spécialité : GENIE RURAL

Nom Prénom Grade Affectation	Administration d'origine	Observations
RAMOND Séverine Technicien principal DDEA 32	Institut Géographique National	Favorable

Siégeaient à cette CAP : Thierry MOUTON, Karine BECQ Virginie MAIRE, Fabrice Ollivier, Cécile BRUL, Patrice MAITRE, Gérard MASSON, Chantal FAURE, Jean-Claude LEBOSSE, Gaël MELAN, Magali MONIER.

Le Secrétariat Général

Ars sur Moselle le 18 décembre 2009